

CONSEIL PROVINCIAL

QUESTION D'ACTUALITÉ

de M. Matthieu Content
à M. Paul-Emile Mottard, députés provincial
sur la pérennité du financement des AIS

Le 28 février 2013

Monsieur le Député,

Le 13 février dernier, un article paru dans la Gazette de Liège m'a interpellé. Il concernait le financement des Agences Immobilières Sociales. Nous sommes évidemment au courant que le Gouvernement wallon a programmé le transfert de la compétence provinciale du logement vers la Région en 2014. Mais, alors que les modalités de transferts de la compétence et des budgets sont toujours en cours de négociation, la Province de Liège a décidé d'anticiper en retirant dès 2013 la subvention de 125 000 euros aux AIS de la Province. A ma connaissance, notre Province est la seule à avoir décidé d'anticiper le transfert sans s'occuper de la question du transfert de budget. Il est tout de même curieux de constater que la Province décide de couper les vivres à un opérateur en arguant de l'anticipation d'un transfert de compétence sans avoir finalisé les modalités de transfert de cette compétence et surtout des budgets qui l'accompagnent. En effet, pour comparer ce qui est comparable, on imagine mal l'État fédéral couper les vivres avant d'avoir atterri sur le transfert de compétences et de budgets en matière d'allocations familiales par exemple!

Dans une réponse à une question du député wallon Christophe Collignon, le Ministre du Logement, Jean-Marc Nollet, a indiqué avoir entamé, voici plusieurs mois, une réflexion sur le réaménagement des compétences provinciales dans ces domaines. Son cabinet a rencontré les représentants de l'APW et des provinces à plusieurs reprises (20 décembre 2011, 13 janvier et 16 mars 2012) et l'APW a été auditionnée par le Gouvernement wallon le 12 juillet 2012. Ces réunions et audition ont notamment permis de préciser la nature des actions menées par les provinces en matière de logement et d'énergie. J'imagine qu'en tant que président de l'APW vous avez participé à ces rencontres.

Le transfert des compétences provinciales dans le secteur du logement vers le niveau de pouvoir le plus approprié permettra de donner une plus grande cohérence aux politiques qui y sont menées. Le 19 décembre 2012, l'APW a transmis une note au Ministre contenant une série d'informations relatives aux budgets des provinces consacrés aux politiques du logement. Selon le Ministre, le dossier peut maintenant à nouveau être présenté au Gouvernement où il devrait être décidé de la nature et de la hauteur des transferts à opérer des budgets provinciaux vers le budget régional afin de compenser les politiques qui ne seront plus menées au niveau provincial.

Compte tenu de ce qui précède, il semble que la décision de la Province de Liège par rapport au financement des AIS est prématurée dans la mesure où aucun transfert budgétaire n'a encore été opéré des provinces vers la Wallonie. La Province de Liège, pressée par une volonté d'anticiper sans attendre le transfert de budget, se rend dès lors responsable de retirer aux AIS une subvention importante avant même qu'un dispositif régional ait été mis en place.

Monsieur le Député, compte tenu de la situation financière des AIS et du travail important qu'elles font sur le terrain, qu'elles ont pu développer jusqu'à présent grâce à l'intervention de la province notamment, ne pourriez vous envisager de revenir sur votre



décision et réamorcer la pompe du financement jusqu'à ce que les négociations avec la région pour le transfert de la compétence et des budgets soit achevées? N'est-il pas dommageable que les AIS, les locataires et les travailleurs de ces institutions soient les victimes d'une anticipation prématurée?

Je vous remercie.

Matthieu Content
Conseiller provincial

